

**recherchent pour la Base Nautique, la piscine Aqualia
et le Stade Nautique**

**des Maîtres-Nageurs Sauveteurs
et des Surveillants de baignade
saisonniers (H-F)
pour la saison estivale**

Sous l'autorité du responsable de site, vous aurez en charge les missions suivantes :

- 1) garantir la sécurité des usagers dans les zones de baignade,
- 2) veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- 3) dispenser les premiers soins en cas de nécessité,
- 4) organiser et participer à des animations événementielles ponctuelles.

**Votre candidature (CV et copie des diplômes) et le calendrier de vos disponibilités sont à adresser au plus vite à la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Colmar et de Colmar Agglomération
Hôtel de Ville – 1 Place de la Mairie – BP 50528 – 68021 COLMAR**

Profil recherché :

Être titulaire du BEESAN ou du BPJEPS AN ou du BNSSA.

Être à jour de ses révisions quinquennale et annuelle en matière de secourisme (PSE1).

Disponibilité, adaptabilité, dynamisme, sens de l'organisation, du service public et du travail en équipe

Informations concernant la rémunération :

Rémunération sur la base de la grille indiciaire :

- des éducateurs des APS au 4^{ème} échelon pour les titulaires du BEESAN
- des opérateurs des APS au 5^{ème} échelon pour les titulaires du BNSSA